

POLÉMIQUE

Les vitraux de la discorde

PARIS-REIMS L'Atelier Simon-Marq doit réaliser pour Notre-Dame de Paris des vitraux contemporains. Mais des voix de plus en plus fortes s'élèvent contre le projet de remplacement des vitraux du XIX^e siècle de Viollet-le-Duc. Un recours sera bientôt déposé.

VALÉRIE COULET

Le bonheur d'apprendre que le projet de l'artiste Claire Tabouret était retenu pour Notre-Dame de Paris a été de courte durée, à l'Atelier rémois Simon-Marq. Car, avec les protestations qui enflent et un recours qui doit être déposé dans les prochains jours devant le tribunal administratif de Paris, la création de ces vitraux contemporains apparaît de plus en plus controversée. Elle pourrait même être compromise, comme l'espèrent Stéphane Bern et les quelque 277 500 signataires de la pétition lancée dès 2023 par Didier Rykner via le magazine en ligne La Tribune de l'Art.

« On ne peut pas remplacer ces grisailles car elles font partie d'un ensemble voulu par Viollet-le-Duc »

Julien Lacaze

L'équipe de l'Atelier Simon-Marq, qui ne veut pas réagir publiquement à cette polémique, joue la carte de la confiance. « L'artiste Claire Tabouret a été choisie en décembre dernier par le président de la République et l'archevêque de Paris. Nous réaliserons comme prévu cette création qui représente 121 m² de vitraux. Ces vitraux contemporains doivent être installés en fin d'année 2026, dans six chapelles du bas-côté sud de la nef de Notre-Dame de Paris », assure-t-elle.

« LA SEMPITERNELLE QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES »

Dans l'entourage des vitraillistes rémois, on laisse entendre que, « de tout temps, les œuvres contemporaines ont suscité des réactions d'hostilité mais qu'elles ont toujours fini par être admirées par le plus grand nombre. C'est la sempiternelle querelle des anciens et des modernes... » « Il avait déjà fallu se battre à la cathédrale de Reims pour imposer les vitraux de Chagall, que des millions de personnes viennent voir aujourd'hui. L'histoire se répétera et les vitraux contemporains de Claire Tabouret feront l'admiration de tous les visiteurs de Notre-Dame de Paris », glisse-t-on encore.

Ce qui pose problème à celles et ceux qui s'opposent au projet qui doit être réalisé à Reims, ce ne sont pas les vitraux contempo-



À l'Atelier Simon-Marq, on préfère ne pas commenter la polémique. Archive Hervé Oudin

rains imaginés par Claire Tabouret et encore moins la compétence de l'atelier Simon-Marq. C'est le fait que ces nouvelles baies vont remplacer des « grisailles », c'est-à-dire des vitraux à fond clair et motifs géométriques, qui datent de la fin du XIX^e siècle. Ces grisailles n'ont pas été endommagées par l'incendie d'avril 2019 et ont d'ailleurs, comme l'ensemble du monument, été nettoyées.

« On ne peut pas remplacer ces grisailles car elles font partie d'un ensemble voulu par Viollet-le-Duc !

L'idée était en effet de donner à voir de plus en plus de couleurs en se rapprochant du chœur », martèle Julien Lacaze, le président de l'association Sites & Monuments qui a été l'un des premiers à signer la pétition de La Tribune de l'Art.

« La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture a émis, en juillet 2024, un avis défavorable à la dépose des vitraux créés par le verrier Alfred Gérente pour l'architecte Eugène Viollet-le-Duc », ajoute le protestataire. Selon lui, des vitraux contemporains devraient

être posés non pas dans la nef mais dans les beffrois de Notre-Dame de Paris qui ont beaucoup souffert de l'incendie. « Ils seraient certes admirés par moins de visiteurs que dans la nef mais cela aurait dû être la solution retenue. »

« ON A DES CHANCES DE GAGNER LA BATAILLE »

Convaincus de la nécessité de « rester fidèles au patrimoine historique » de Notre-Dame, les opposants au projet présidentiel d'installer des vitraux contemporains

dans la nef considèrent qu'ils ont « des chances de gagner la bataille devant le tribunal » tandis que l'animateur Stéphane Bern ne cesse de fustiger « l'ingérence » d'Emmanuel Macron dans cette affaire qui « va coûter 4 millions d'euros ! »

Antoine-Marie Préaut, l'ancien chef du service de la conservation régionale des monuments historiques, qui a participé au sauvetage des œuvres de Notre-Dame lors de l'incendie, vient lui aussi de taper du poing sur la table, pour tenter de sauver les grisailles de Viollet-le-Duc. L'actuel inspecteur général des affaires culturelles a en effet refusé de recevoir l'ordre du Mérite si les baies actuelles étaient retirées au profit de créations contemporaines. Difficile de croire que, dans ce contexte, Claire Tabouret et l'équipe de l'Atelier Simon-Marq soient parfaitement sereins et qu'ils ne redoutent pas de perdre un tel marché. ■

« Il ne faut remplacer une baie que si elle n'est plus en état »

Le vitrailliste Sébastien Niedergang dont le petit atelier Ombre & Lumière se trouve à Isles-sur-Suippe dans la Marne, a participé au chantier de Notre-Dame de Paris, en tant que sous-traitant de la coopérative Art et Technique du Bois, basée à Saint-Brice-Courcelles. Avec Julie Menu, il a restauré une centaine de vitraux de la cathédrale incendiée.

À propos de la polémique concernant le remplacement des grisailles de Viollet-le-Duc par des vitraux contemporains de Claire Tabouret, l'artisan marnais est

catégorique. « Je suis amoureux du patrimoine historique et de tout ce qui est authentique. Alors, selon moi, il faut tout faire pour restaurer et réparer une baie. On ne doit décider de la remplacer que lorsqu'elle n'est plus en état. »

Dans ce projet d'installer des vitraux contemporains à un endroit où les baies ont été nettoyées après l'incendie, Sébastien Niedergang ne voit qu'une volonté du chef de l'État de « mettre sa patte » à ce chantier de restauration.